

Première Synthèses

Informations

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU PREMIER TRIMESTRE 2005

Stagnation de l'emploi total

Au premier trimestre 2005, l'emploi salarié diminue de 6 000 postes, après avoir augmenté de 22 000 postes au dernier trimestre 2004 (+ 0,1 %). Dans l'industrie, les effectifs baissent à un rythme élevé : - 32 000 postes (- 0,8 %) contre - 14 000 (- 0,4 %) au dernier trimestre 2004. En revanche, la création d'emplois dans la construction s'accélère légèrement (+ 0,5 %, après + 0,4 %). Le tertiaire crée 20 000 postes (+ 0,2 %), contre 30 000 (+ 0,3 %) au quatrième trimestre 2004.

Au premier trimestre 2005, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole recule de 6 000 postes, (- 9 000 hors intérim), après en avoir créé 22 000 au trimestre précédent (+ 16 000 hors intérim). Sur un an, du 31 mars 2004 au 31 mars 2005, l'évolution de l'emploi est estimée à + 0,3 % (+ 41 000 postes). L'intérim progresse de + 0,4 % (+ 3 000) ce trimestre.

Dans l'industrie, l'emploi se contracte fortement, avec

32 000 emplois supprimés (- 0,8 %). Il s'agit de la plus forte baisse de ce secteur depuis le quatrième trimestre 1993, interrompant ainsi l'amélioration perçue au cours de l'année 2004. Les secteurs qui créaient des emplois dans l'industrie au dernier trimestre 2004 en suppriment ce trimestre : « les industries agricoles et alimentaires » et l'industrie « automobile » réduisent, chacune, leurs effectifs de 3 000 postes. Dans le secteur des industries des « biens intermédiaires », la

(1) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions.

Les résultats révisés de l'évolution de l'emploi salarié, estimée par l'INSEE, font apparaître une stabilité au cours du premier trimestre 2005. Cette estimation est proche de celle des résultats provisoires enregistrés par l'Unédic, sur son propre champ, pour la même période, soit 0,0 %. Sur un an, du 31 mars 2004 au 31 mars 2005, l'estimation de l'Insee conduit à une évolution de + 0,3 % tandis que celle de l'Unédic est de + 0,5 % sur son propre champ.

Évolution de l'emploi salarié (1) (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NES	2003		2004				2005	Variation (%) par rapport au :	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	3 991,3	3 963,2	3 940,1	3 919,2	3 899,8	3 885,8	3 853,4	-0,8	-2,2
EH : Construction	1 275,2	1 279,1	1 284,5	1 285,9	1 290,3	1 296,1	1 302,2	0,5	1,4
EV : Tertiaire.....	10 097,3	10 148,5	10 159,1	10 199,8	10 219,1	10 248,9	10 269,2	0,2	1,1
Ensemble des secteurs.....	15 363,8	15 390,8	15 383,7	15 404,9	15 409,2	15 430,8	15 424,8	0,0	0,3

Sources :
Dares,
Insee,
Unédic.



Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale
et du logement

contraction de l'emploi est plus prononcée ce trimestre : - 0,9 % (soit - 13 000 postes) contre - 0,7 % au trimestre précédent. Le secteur des industries des « biens de consommation » observe la même tendance et enregistre la plus forte baisse depuis le troisième trimestre 1993 : - 8 000 postes (- 1,2 %) contre - 5 000 (0,7 %) au trimestre précédent. Il s'agit de la plus forte baisse depuis dix ans.

La construction crée 6 000 postes ce trimestre (soit + 0,5 %). Il s'agit de la plus forte hausse depuis le dernier trimestre de 2001. Cette évolution rejoint la tendance à l'amélioration des soldes d'opinion des entrepreneurs sur les effectifs depuis 2003 [1][2].

Le tertiaire, hors intérim [3], crée un peu moins d'emplois ce trimestre : 18 000 postes supplémentaires (soit + 0,2 %), contre 24 000 au quatrième trimestre 2004. Dans le commerce, l'emploi recule de 2 000 postes (- 0,1 %) après avoir progressé de 8 000 (+ 0,3 %) au trimestre précédent. Cette baisse est

imputable aux secteurs du commerce « de gros » (- 4 000 postes) et « réparation automobile » (- 3 000 postes). Le secteur des « services aux entreprises » crée 4 000 postes (+ 0,2 %). Cependant, cette progression est deux fois moins forte qu'au trimestre précédent (+ 10 000 postes, soit + 0,4 %). Dans le secteur des « services aux particuliers », la création d'emplois s'accroît : + 10 000 (+ 0,5 %) postes ce trimestre, après une hausse de + 4 000 au

quatrième trimestre 2004 (+ 0,2 %). Sont particulièrement dynamiques les secteurs des « hôtels et restaurants » (cf. zoom) (+ 7 000 postes, soit + 0,8 %), et les « services personnels et domestiques » (+ 4 000 postes, soit + 0,5 %).

Édouard FABRE, Nicolas DE RICCARDIS (Dares).

[1] Insee, Enquête mensuelle dans le bâtiment - mai 2005, *Informations rapides*, n° 159 (27 mai 2005).

[2] Insee, Enquête trimestrielle dans les travaux publics - avril 2005, *Informations rapides*, n° 126 (28 avril 2005).

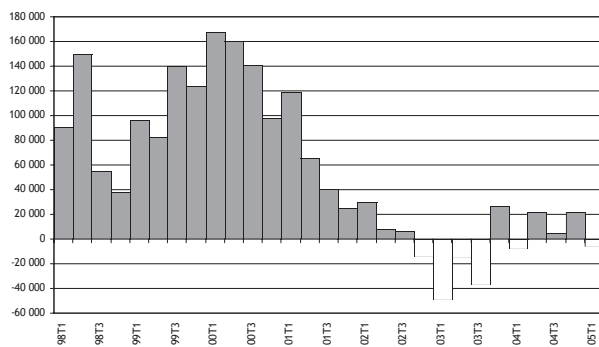
[3] Les chiffres hors intérim qui n'apparaissent pas directement dans les tableaux fournis sont obtenus en retranchant les effectifs intérimaires au nombre de salariés du secteur tertiaire.

[4] Pour rappel, depuis le troisième trimestre 2004, les employeurs du secteur des « hôtels et restaurants » peuvent bénéficier, sur demande, d'une aide forfaitaire à l'emploi selon la loi du 9 août 2004 (voir *Bref social*, n° 14263).

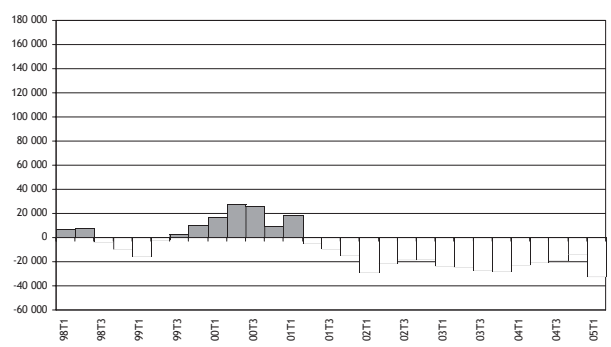
[5] Insee, Enquête mensuelle dans les services - avril 2005, *Informations rapides*, n° 160 (30 mai 2005).

Variations trimestrielles des effectifs salariés (valeurs CVS)

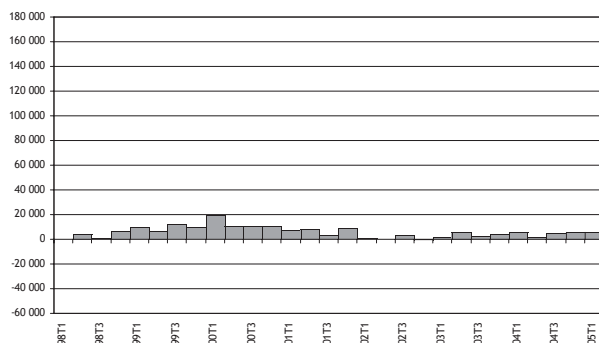
Ensemble des secteurs



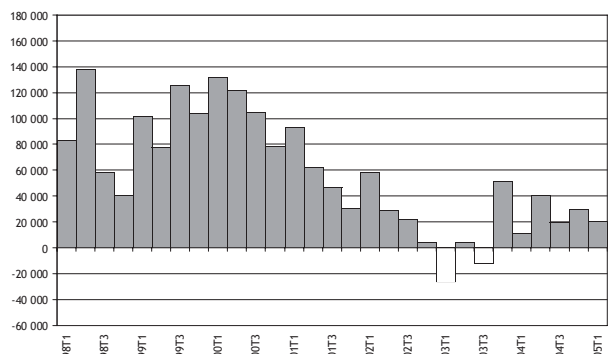
Industrie



Construction



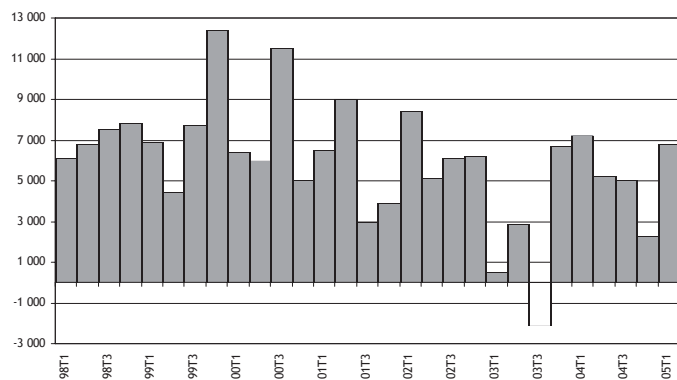
Tertiaire



Sources :
Dares,
Insee,
Unédic.

ZOOM SECTORIEL : " HÔTELS ET RESTAURANTS " [4]

Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Avec 810 000 salariés, le secteur « des hôtels et restaurants » regroupe 40 % des salariés du secteur des services aux particuliers, et 8 % du total de l'emploi salarié dans le tertiaire. Les 20 000 emplois supplémentaires pourvus depuis un an représentent plus de la moitié des embauches des « services aux particuliers ». Ce secteur est régulièrement créateur d'emplois : depuis 1990, l'évolution trimestrielle de l'emploi est toujours positive, à l'exception de quatre trimestres. Au premier trimestre 2005, malgré les anticipations à la baisse de l'activité [5], il crée 7 000 postes contre 2 000 au trimestre précédent.

Variations trimestrielles des effectifs salariés en milliers (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	2002			2003				2004				2005	Effectifs en milliers au 31 mars 2005
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
ET : Industrie	-21,3	-18,5	-17,6	-23,8	-24,2	-27,2	-28,1	-23,1	-20,9	-19,4	-14,0	-32,4	3 853,4
EB : Industries agricoles et alimentaires	-1,1	-0,1	2,7	0,0	0,7	-0,4	-2,2	-0,7	-2,5	-2,8	2,1	-2,7	573,3
EC : Industries des biens de consommation	-5,1	-6,2	-5,6	-7,7	-7,6	-6,3	-5,0	-5,4	-4,3	-5,3	-4,7	-7,8	627,0
EC1 : Habillement, cuir	-1,4	-2,5	-2,4	-2,9	-3,6	-2,6	-2,7	-2,6	-1,9	-2,1	-1,9	-2,7	93,6
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-1,3	-1,9	-2,4	-2,1	-2,4	-2,2	-1,2	-1,2	-1,0	-0,9	-1,2	-1,8	193,8
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,4	0,3	0,6	-0,4	0,7	0,7	0,5	-0,1	0,3	-0,2	-0,3	-1,7	151,8
EC4 : Industries des équipements du foyer	-2,8	-2,1	-1,4	-2,3	-2,3	-2,2	-1,6	-1,5	-1,7	-2,1	-1,3	-1,6	187,8
ED : Industrie automobile	-1,2	-1,1	-1,0	1,6	1,2	-1,7	-0,1	-1,8	1,6	2,5	0,9	-2,7	294,7
EE : Industries des biens d'équipement	-3,7	-5,2	-1,6	-5,4	-7,3	-6,6	-6,7	-2,8	-3,5	-3,8	-2,4	-5,6	772,5
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	-0,5	-0,7	0,2	-0,6	-0,4	-0,6	-0,9	0,0	0,2	-0,1	-0,1	0,6	142,8
EE2 : Équipements mécaniques	-1,6	-1,6	-1,0	-3,2	-3,1	-4,1	-2,6	-1,2	-2,7	-3,1	-1,6	-3,8	411,7
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-1,6	-2,9	-0,8	-1,6	-3,8	-1,9	-3,2	-1,6	-1,0	-0,6	-0,7	-2,4	218,0
EF : Industries des biens intermédiaires	-9,5	-6,1	-10,5	-10,4	-11,3	-11,6	-13,5	-11,6	-11,3	-9,6	-10,0	-12,8	1 351,4
EF1 : Produits minéraux	-1,2	-0,7	-0,8	-1,1	-0,5	-0,6	-1,0	-1,0	-1,3	-1,0	-1,5	-1,2	159,1
EF2 : Textile	-1,3	-1,3	-2,0	-1,6	-2,8	-1,8	-1,9	-2,6	-2,3	-2,0	-1,9	-1,9	87,7
EF3 : Bois et papier	-1,1	-0,2	-1,1	-0,9	-0,9	-1,2	-1,5	-1,1	-1,1	-1,0	-1,9	-1,2	169,1
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	-1,6	0,5	-2,2	-1,1	-1,1	-1,1	-2,3	-1,1	-1,4	-1,5	-1,2	-3,5	336,8
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-2,1	-2,2	-2,0	-3,4	-4,3	-5,1	-4,7	-4,1	-3,2	-2,0	-2,9	-2,7	420,4
EF6 : Composants électriques et électroniques	-2,2	-2,2	-2,4	-2,3	-1,7	-1,8	-2,1	-1,7	-2,0	-2,1	-0,6	-2,3	178,3
EG : Energie	-0,7	0,2	-1,6	-1,9	0,1	-0,6	-0,6	-0,8	-0,9	-0,4	0,1	-0,8	234,5
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-0,7	-0,1	-0,5	-0,2	-0,3	-0,2	-0,2	-1,0	-0,6	-0,5	-0,3	-0,2	29,1
EG2 : Eau, gaz, électricité	0,0	0,3	-1,1	-1,7	0,4	-0,4	-0,4	0,2	-0,3	0,1	0,4	-0,6	205,4
EH : Construction	-0,3	2,7	-0,5	1,6	5,6	2,1	3,9	5,4	1,4	4,4	5,8	6,1	1 302,2
EV : Tertiaire	28,7	21,5	4,2	-26,4	4,1	-11,7	51,2	10,6	40,7	19,3	29,8	20,3	10 269,2
EJ : Commerce	-1,4	17,5	-4,2	-0,5	6,7	0,4	11,7	0,6	5,5	-2,8	7,7	-2,2	3 009,9
EJ1 : Commerce et réparation automobile	0,9	2,8	-0,4	-2,8	1,2	-1,6	0,1	-0,9	-1,0	-1,8	1,7	-2,7	426,6
EJ2 : Commerce de gros	-2,4	2,1	-2,9	-1,7	-1,6	0,2	1,3	0,3	0,0	-1,5	0,5	-4,4	982,9
EJ3 : Commerce de détail, réparations	0,1	12,6	-0,9	4,0	7,1	1,8	10,3	1,2	6,5	0,5	5,5	4,9	1 600,4
EK : Transports	4,4	2,8	0,5	0,6	-3,5	0,8	0,0	-0,2	0,5	-0,2	0,5	-2,5	1 069,5
EL : Activités financières	4,5	2,5	1,3	-2,6	-0,7	0,4	-0,6	1,2	-0,5	0,0	0,0	5,3	715,5
EM : Activités immobilières	-0,2	-0,2	0,0	-0,1	1,5	0,6	1,5	-0,1	0,2	-0,9	1,3	2,8	272,6
EN : Services aux entreprises	13,2	-8,0	0,8	-24,2	-6,2	-6,1	24,5	-1,2	24,0	15,1	16,4	6,8	3 259,0
EN1 : Postes et télécommunications	-1,2	-0,4	-1,8	-2,5	-2,7	-3,5	-2,2	-1,3	-0,1	0,7	-1,3	-1,3	523,1
EN2 : Conseils et assistance	1,4	-0,6	-2,8	-2,4	-2,9	1,4	2,1	8,3	8,9	0,4	10,0	6,1	1 250,2
EN3 : Services opérationnels	12,9	-7,5	5,1	-19,8	-0,6	-3,3	22,9	-9,1	13,6	13,0	8,2	0,1	1 330,8
dont : intérim	5,3	-12,0	4,2	-16,9	-3,5	-3,6	20,8	-11,4	10,5	8,5	6,0	2,6	590,8
EN4 : Recherche et développement	0,1	0,5	0,3	0,5	0,0	-0,7	1,7	0,9	1,6	1,0	-0,5	1,9	154,9
EP : Services aux particuliers	8,2	6,9	5,8	0,4	6,3	-7,8	14,1	10,3	11,0	8,1	3,9	10,1	1 942,7
EP1 : Hôtels et restaurants	5,1	6,1	6,2	0,5	2,9	-2,1	6,7	7,2	5,2	5,0	2,3	6,8	809,5
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	-1,4	-3,3	-3,5	-1,9	2,0	-6,0	4,9	0,9	2,6	1,1	-0,8	-0,7	361,2
EP3 : Services personnels et domestiques	4,5	4,1	3,1	1,8	1,4	0,3	2,5	2,2	3,2	2,0	2,4	4,0	772,0
Ensemble des secteurs	7,1	5,7	-13,9	-48,6	-14,5	-36,8	27,0	-7,1	21,2	4,3	21,6	-6,0	15 424,8

Sources : Dares, Insee, Unédic.

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de trimestre par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.
 (2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)

Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14), Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Téléphone : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 / www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 118 €, CEE (TTC) 124,30 €, DOM-TOM (HT) : 123 €, hors CEE (TTC) 127 €.

Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Variations des effectifs salariés en pourcentage (1) (2) (valeurs CVS)

	Variations trimestrielles												Variations annuelles			
	2002			2003				2004				2005	2001	2002	2003	2004
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T4				
ET : Industrie	-0,5	-0,5	-0,4	-0,6	-0,6	-0,7	-0,7	-0,6	-0,5	-0,5	-0,4	-0,8	1,9	-2,1	-2,5	-1,9
EB : Industries agricoles et alimentaires	-0,2	0,0	0,5	0,0	0,1	-0,1	-0,4	-0,1	-0,4	-0,5	0,4	-0,5	1,2	0,3	-0,3	-0,6
EC : Industries des biens de consommation	-0,7	-0,9	-0,8	-1,1	-1,1	-0,9	-0,8	-0,8	-0,7	-0,8	-0,7	-1,2	-1,6	-3,1	-3,9	-3,0
EC1 : Habillement, cuir	-1,1	-2,1	-2,0	-2,5	-3,2	-2,4	-2,5	-2,5	-1,9	-2,1	-1,9	-2,8	-6,4	-6,7	-10,1	-8,1
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-0,6	-0,9	-1,1	-1,0	-1,2	-1,1	-0,6	-0,6	-0,5	-0,5	-0,6	-0,9	-1,1	-3,4	-3,8	-2,1
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,3	0,2	0,4	-0,3	0,5	0,5	0,3	-0,1	0,2	-0,1	-0,2	-1,1	4,5	2,2	1,0	-0,2
EC4 : Industries des équipements du foyer	-1,3	-1,0	-0,7	-1,1	-1,1	-1,1	-0,8	-0,8	-0,9	-1,1	-0,7	-0,8	-3,2	-4,3	-4,1	-3,3
ED : Industrie automobile	-0,4	-0,4	-0,3	0,5	0,4	-0,6	0,0	-0,6	0,5	0,9	0,3	-0,9	1,2	-1,3	0,3	1,2
EE : Industries des biens d'équipement	-0,4	-0,6	-0,2	-0,7	-0,9	-0,8	-0,8	-0,4	-0,4	-0,5	-0,3	-0,7	-0,2	-2,4	-3,2	-1,6
EE1 : Construct. navale, aéronautique et ferroviaire	-0,3	-0,5	0,1	-0,4	-0,3	-0,4	-0,6	0,0	0,1	-0,1	-0,1	0,4	0,9	-1,1	-1,7	0,1
EE2 : Équipements mécaniques	-0,4	-0,4	-0,2	-0,7	-0,7	-1,0	-0,6	-0,3	-0,6	-0,7	-0,4	-0,9	0,0	-1,9	-3,0	-2,1
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-0,7	-1,2	-0,3	-0,7	-1,6	-0,8	-1,4	-0,7	-0,4	-0,3	-0,3	-1,1	-1,1	-4,1	-4,5	-1,8
EF : Industries des biens intermédiaires	-0,6	-0,4	-0,7	-0,7	-0,8	-0,8	-1,0	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,9	-0,4	-2,7	-3,2	-3,0
EF1 : Produits minéraux	-0,7	-0,4	-0,5	-0,7	-0,3	-0,4	-0,6	-0,6	-0,8	-0,6	-0,9	-0,7	-0,4	-2,3	-1,9	-3,4
EF2 : Textile	-1,2	-1,2	-1,8	-1,5	-2,7	-1,8	-1,9	-2,6	-2,4	-2,1	-2,1	-2,1	-4,0	-6,0	-7,6	-9,3
EF3 : Bois et papier	-0,6	-0,1	-0,6	-0,5	-0,5	-0,7	-0,8	-0,6	-0,6	-0,6	-1,1	-0,7	-0,3	-1,9	-2,5	-3,6
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	-0,5	0,1	-0,6	-0,3	-0,3	-0,3	-0,7	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-1,0	-0,4	-1,7	-1,6	-2,2
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-0,5	-0,5	-0,4	-0,8	-1,0	-1,1	-1,1	-0,9	-0,7	-0,5	-0,7	-0,6	0,5	-2,0	-3,9	-3,4
EF6 : Composants électriques et électroniques	-1,1	-1,1	-1,2	-1,2	-0,9	-0,9	-1,1	-0,9	-1,1	-1,1	-0,3	-1,3	-0,6	-5,0	-4,1	0,7
EG : Energie	-0,3	0,1	-0,7	-0,8	0,0	-0,3	-0,3	-0,3	-0,4	-0,2	0,0	-0,3	-1,0	-1,3	-1,2	-0,9
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-2,1	-0,3	-1,5	-0,6	-0,9	-0,6	-0,6	-3,2	-2,0	-1,7	-1,0	-0,7	-3,7	-3,8	-2,8	-7,6
EG2 : Eau, gaz, électricité	0,0	0,1	-0,5	-0,8	0,2	-0,2	-0,2	0,1	-0,1	0,0	0,2	-0,3	-0,5	-0,9	-1,0	0,1
EH : Construction	0,0	0,2	0,0	0,1	0,4	0,2	0,3	0,4	0,1	0,3	0,4	0,5	2,3	0,2	1,0	1,3
EJ : Tertiaire	0,3	0,2	0,0	-0,3	0,0	-0,1	0,5	0,1	0,4	0,2	0,3	0,2	2,4	1,1	0,2	0,8
EJ : Commerce	0,0	0,6	-0,1	0,0	0,2	0,0	0,4	0,0	0,2	-0,1	0,3	-0,1	2,8	1,0	0,6	0,1
EJ1 : Commerce et réparation automobile	0,2	0,6	-0,1	-0,6	0,3	-0,4	0,0	-0,2	-0,2	-0,4	0,4	-0,6	2,3	1,2	-0,7	-0,6
EJ2 : Commerce de gros	-0,2	0,2	-0,3	-0,2	-0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,2	0,1	-0,4	1,6	-0,1	-0,2	-0,3
EJ3 : Commerce de détail, réparations	0,0	0,8	-0,1	0,3	0,5	0,1	0,7	0,1	0,4	0,0	0,3	0,3	3,7	1,5	1,5	0,6
EK : Transports	0,4	0,3	0,0	0,1	-0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	2,0	1,0	-0,2	-0,1
EL : Activités financières	0,6	0,4	0,2	-0,4	-0,1	0,1	-0,1	0,2	-0,1	0,0	0,0	0,7	3,9	1,8	-0,5	0,0
EM : Activités immobilières	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,6	0,2	0,6	0,0	0,1	-0,3	0,5	1,0	1,1	1,0	1,3	0,0
EN : Services aux entreprises	0,4	-0,2	0,0	-0,8	-0,2	-0,2	0,8	0,0	0,8	0,5	0,5	0,2	1,9	0,7	-0,4	1,2
EN1 : Postes et télécommunications	-0,2	-0,1	-0,3	-0,5	-0,5	-0,7	-0,4	-0,2	0,0	0,1	-0,2	0,2	0,7	-0,6	-2,0	0,0
EN2 : Conseils et assistance	0,1	0,0	-0,2	-0,2	-0,2	0,1	0,2	0,7	0,7	0,0	0,8	0,5	4,5	-0,1	-0,1	1,4
EN3 : Services opérationnels	1,0	-0,6	0,4	-1,5	0,0	-0,3	1,8	-0,7	1,0	1,0	0,6	0,0	1,1	1,9	-0,1	1,5
dont : intérim	0,9	-2,0	0,7	-2,9	-0,6	-0,6	3,8	-2,0	1,9	1,5	1,0	0,4	-8,4	0,4	-0,6	2,4
EN4 : Recherche et développement	0,1	0,3	0,2	0,3	0,0	-0,5	1,1	0,6	1,1	0,7	-0,3	1,2	1,4	0,7	1,0	1,6
EP : Services aux particuliers	0,4	0,4	0,3	0,0	0,3	-0,4	0,7	0,5	0,6	0,4	0,2	0,5	2,3	2,1	0,7	1,9
EP1 : Hôtels et restaurants	0,7	0,8	0,8	0,1	0,4	-0,3	0,9	0,9	0,7	0,6	0,3	0,8	3,1	3,4	1,0	2,8
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	-0,4	-0,9	-1,0	-0,5	0,6	-1,7	1,4	0,3	0,7	0,3	-0,2	-0,2	1,9	-0,9	-0,3	0,5
EP3 : Services personnels et domestiques	0,6	0,6	0,4	0,2	0,2	0,0	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,5	1,7	2,2	0,8	1,5
Ensemble des secteurs	0,0	0,0	-0,1	-0,3	-0,1	-0,2	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	1,6	0,2	-0,5	0,1

Sources :
Dares,
Insee,
Unédic.

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de période (trimestrielle ou annuelle) par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.
(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

NOTE DE MÉTHODE

Pour les années écoulées, l'Insee effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (Urssaf, Msa), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale... Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'Insee réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de trois sources portant sur les établissements de 10 salariés ou plus : l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) réalisée par la Dares, la statistique établie par l'Unédic à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage et la statistique établie par la Urssaf à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source Urssaf est utilisée depuis le 4^{ème} trimestre 1999.

Pour des raisons de fiabilité statistique, et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour treize des seize postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture. A partir des résultats révisés du premier trimestre 2000, les estimations trimestrielles sont également diffusées à un niveau plus détaillé : pour trente et un des trente-six postes que compte la nomenclature économique de synthèse (NES36).

Quelle que soit leur source, Acemo, Urssaf ou Unédic, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi qui ont eu lieu dans les établissements de moins de 10 salariés ou dans ceux qui viennent de se créer. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16 et NES36), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées. Au début de chaque année, l'Insee actualise ces procédures d'estimation, qui s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic et tient compte de la démographie de ces entreprises. Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête Acemo, seule source disponible. Les estimations « provisoire », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête Acemo et des statistiques trimestrielles Unédic et Urssaf. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels est effectué.

Les séries révisées présentées ici intègrent la dernière statistique annuelle de l'Unédic disponible (définitive pour 2002 et provisoire pour 2003) et des sources complémentaires. En 2002, le glissement annuel de l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs EB à EP reste identique (+ 0,2 %). En 2003, la révision affecte à la baisse les résultats : le glissement annuel de l'emploi salarié dans les secteurs EB à EP passe de -0,2 % à -0,5 %. La révision concerne autant l'industrie que les secteurs des services.